

# CONSEIL MUNICIPAL DU TROIS AVRIL 2014

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### Délégations de compétences données au Maire en application de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,*

- *Considérant la possibilité pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire certaines de ses compétences ;*
- *Considérant que dans un souci de favoriser une bonne administration communale, il convient de confier au Maire toutes les délégations utiles prévues par la loi et limitativement énumérées*

*Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité*

### Indemnités de fonction au maire et aux adjoints

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante :

- l'indemnité du maire, 29 % de l'indice brut 1015,
- et du produit de 8,25 % de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints,

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 et R 2123-23, accepte à l'unanimité.*

### Formation des élus crédits de formation

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du Maire, à main levée et à l'unanimité,

- *ADOpte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 1 % du montant des indemnités des élus.*

### Composition des commissions municipales

*Le Conseil Municipal a constitué les commissions municipales comme suit :*

**PRESIDENT : Marc ROLLIN**

#### **COMMISSION TRAVAUX ET SECURITE :**

Eric BARITHEL, Jean-François PAILLE Bruno BARTHALAIS, Patrick LUGAZ, Rémi DAVIET, Francis MILLET, Jean PALAU

#### **COMMISSION URBANISME :**

Bruno BARTHALAIS, Eric BARITHEL, Jean PALAU, Francis MILLET, Rémi DAVIET

#### **COMMISSION FINANCES :**

Marc ROLLIN, Sébastien FRANCOIS, Patrick LUGAZ, Eric BARITHEL

#### **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES :**

Pascale MEYER, Marjorie DOUX, Sébastien COMMUNAI, Sébastien FRANCOIS, Brigitte PONCHON

#### **COMMISSION COMMUNICATION :**

Jean-François PAILLE, Sébastien FRANCOIS, Pascale MEYER, Brigitte PONCHON, Catherine FOCHT

#### **COMMISSION TOURISME - EVENEMENTIEL :**

Brigitte PONCHON,, Rémi DAVIET, Pascale MEYER, Catherine FOCH,T Marjorie DOUX

#### **COMMISSION ACTIONS SOCIALES/INTERGENERATIONNELLE :**

Pascale MEYER, Catherine FOCHT, Elisabeth BORN-BURNOD

#### **COMMISSION ENVIRONNEMENT - FORETS- PATRIMOINE :**

Jean PALAU, Sébastien COMMUNAL, Jean-François PAILLE, Elisabeth BORN-BURNOD

**COMMISSION FLEURISSEMENT VILLAGE :**

Elisabeth BORN-BURNOD, Catherine FOCHT, Brigitte PONCHON

**Commission cimetière :** Jean-François PAILLE , Elisabeth BORN-BURNOD

**Commission jurés d'assises :** Marc ROLLIN

**Chambre des métiers et CCI :** Pascale MEYER

**Correspondant défense :** M. Jean-François PAILLE

**Délibération instituant la commission d'appel d'offres et jury de concours :**

**Proclame** élus les membres titulaires suivants :

M. : Eric BARITHEL

M. : Sébastien FRANCOIS

M. : Patrick LUGAZ

**Proclame** élus les membres suppléants suivants :

M. : Bruno BARTHALAIS

M. : Rémi DAVIET

M. : Jean PALAU

**Délibération instituant la commission de délégation du service public**

**Proclame** élus les membres titulaires suivants :

M. : Eric BARITHEL

M. : Sébastien FRANCOIS

M. : Patrick LUGAZ

**Proclame** élus les membres suppléants suivants :

M. : Bruno BARTHALAIS

M. : Rémi DAVIET

M. : Jean PALAU

**Constitution du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'élection des 4 membres élus du CCAS.

Après élection au scrutin secret sont élu(e)s :

- Mme Pascale MEYER
- Mme Brigitte PONCHON
- Mme Catherine FOCHT
- Mme Elisabeth BORN-BURNOD

**Désignation d'un délégué au comité du SYANE (syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie)**

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

*Désigne M. Patrick LUGAZ conseiller municipal délégué au comité du SYANE*

**Désignation d'un délégué et d'un suppléant auprès du syndicat mixte du parc naturel régional du massif des bauges**

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *Désigne M. Francis MILLET* *délégué titulaire ;*
- *Désigne Mme Elisabeth BORN-BURNOD* *déléguée suppléante.*

**Désignation d'un délégué auprès du SIPAS (syndicat intercommunal pour l'aménagement du Semnoz)**

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *Désigne M. Sébastien COMMUNAL délégué du SIPAS*

Le Maire,  
Marc ROLLIN